

Association des Habitants du Petit-Ry

Place Père Bruno Reynders, 15
1340 Ottignies
Téléphone : 010 40 28 36
Courriel : petitry1340@gmail.com

1340 Ottignies, le 21 octobre 2018.

La Gazette du Petit-Ry - numéro 4 - octobre 2018

Le bulletin d'information des habitants heureux du Petit-Ry ... et qui veulent le rester.



Coucher du soleil au Petit-Ry

Bonjour à tous,

Au sommaire de votre Gazette d'automne :

- Un dernier mot sur les **élections communales** du 14 octobre 2018.
- Le point sur le dossier des **locaux scouts**
- **L'assemblée générale** de l'AHPR, le 13 janvier 2019
- Les **prochaines activités** du quartier
- Avant de terminer, comme c'en est devenu une bonne (?) habitude, par un peu d'histoire locale avec, à l'honneur cette fois, **l'avenue Robert Schuman**

Une nouvelle bourgmestre à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tout et son contraire ont sans doute été dit sur le résultat des dernières élections communales ... entre autres, à la RTBF qui semblait parfois plus intéressée par les résultats enregistrés à Anvers qu'en Brabant wallon lors de la soirée électorale du 14 octobre.



En ce qui concerne Ottignies-LLN, c'est l'arrivée de Julie Chantry comme nouvelle première femme Bourgmestre Ecolo qui a surtout retenu l'attention. Plusieurs candidates et candidats du Petit-Ry se sont retrouvés sur les différentes listes en présence. Un grand bravo à tous ces citoyens, nos voisines et voisins, qui se sont investis sans compter pour défendre leurs idées et leurs programmes. Un bel exemple de saine démocratie.

Le point sur le dossier des locaux des scouts

Le 24 septembre 2018, le Fonctionnaire délégué a rendu un important avis concernant le dossier de la construction des nouveaux locaux scouts près de l'église. Ne boudons pas notre plaisir, cet avis rencontre très largement les souhaits de l'AHPR : le chancre actuel sera remplacé par des locaux plus modernes tandis que les revendications des riverains, coordonnées par l'AHPR, ont été largement entendues :

- La taille du bâtiment a été revue à la baisse
- Son orientation sera différente et plus conviviale
- La Ville sera partie prenante au projet
- L'AHPR sera associée aux aménagements des abords

Le 4 octobre écoulé, les 22 riverains qui avaient formellement réagi à l'enquête publique (merci à eux !) ont reçu copie de l'avis détaillé (en 5 pages) du Fonctionnaire délégué.

Même si ce dossier est loin d'être refermé, on peut déjà en tirer une conclusion provisoire : ce résultat positif est à mettre à l'actif de la mobilisation de l'AHPR dès la première heure conjuguée à la bonne volonté de tous :

- Loin de s'opposer au projet par principe, l'AHPR a toujours défendu l'idée de locaux scouts rénovés pour remplacer les locaux vétustes et insalubres actuels ;
- Les responsables de l'Unité scout ont accepté de revoir à la baisse la voilure de leur projet ;
- Les autorités communales, en particulier les Echevins Cédric du Monceau et Benoît Jacob, ont encouragé la concertation entre les différentes parties en présence.

Après une levée de boucliers et un dossier qui aurait pu tourner à l'aigre ou aux recours juridiques au début de l'année, voilà au final un bel exemple d'une concertation efficace et réussie où tout le monde sort gagnant et grandi.

Et maintenant ? Fort de l'accord de principe délivré par le Fonctionnaire délégué, les responsables de l'Unité scout vont affiner leur projet. La construction des nouveaux locaux devraient sans doute démarrer dans le courant de 2019. L'AHPR continuera à suivre de près le dossier et nous continuerons bien sûr à vous tenir informés de cet important projet. Notre Secrétaire, Anita Rigot-De Groeve a d'ailleurs été élue membre de l'ASBL des scouts lors de l'AG qui s'est tenue le 19 octobre 2018.

L'assemblée générale annuelle de l'AHPR 13 janvier 2019

L'AHPR, dans sa forme actuelle, a été créée en janvier 2018. En janvier prochain, nous procéderons donc logiquement à notre assemblée générale annuelle où vous êtes d'ores et déjà cordialement invités.

Au-delà de la formalité administrative, cette réunion sera aussi et surtout le moment de lancer et de coordonner les (nouveaux) projets de l'AHPR pour 2019. N'hésitez pas dès lors à nous rejoindre, à suggérer et à coordonner une ou des activités dans notre quartier. Pour rappel, le rôle de l'AHPR et de ses 6 volontaires bénévoles n'est pas de *tout* organiser de A à Z mais plutôt de coordonner et de fédérer les bonnes volontés autour de projets ponctuels ou récurrents. Parmi les idées déjà sur la table :

- Une bourse d'échange de savoir (-faire) ?
- Des après-midis jeux de société ?
- Des conférences ?
- Une brocante en 2019 ? Après le succès de la brocante de septembre 2018, l'idée serait d'organiser la brocante du Petit-Ry tous les ans.
- Des sorties sportives ?
- La gestion de la bibliothèque (voir les articles précédents à ce sujet).

A déjà noter dans vos agendas

- **Le mercredi 31 octobre 2018** : soirée Halloween. Les enfants, encadrés par des parents, circuleront dans le quartier dès 18 h 00. Au moins 3 endroits de départ sont prévus avec des départs échelonnés. Tout le monde (parents, enfants et tout le quartier !) se retrouve au Local blanc pour boire une soupe aux potirons ... et le vin chaud offert par l'AHPR. Le programme détaillé est repris en annexe. Merci d'apposer la petite affiche prévue à votre fenêtre/votre porte si vous souhaitez recevoir la visite des petits monstres chantants ;
- **Le dimanche 18 novembre 2018** : marche ADEPS organisée par l'Ecole Saint-Pie X. Au programme : des randos de 5, 10 ou 20 km. Bar, sandwiches et goûter au profit de l'Ecole ;
- **Le 13 janvier 2019 après-midi** : Assemblée Générale de l'AHPR avec goûter de nouvel-an. Les invitations et le programme vous seront adressés par e-mail au début 2019 mais notez déjà cette date dans vos agendas.

Un petit coin d'histoire

Edgard Vergucht nous parle aujourd'hui de l'avenue Robert Schuman et du bâtisseur de l'Europe qui lui a donné son nom. Attention, ne pas confondre Robert Schuman dont il est question ici et Robert Schumann (avec 2 n) le compositeur romantique.

Robert Schuman



Robert Schuman à l'ambassade de France à Washington en 1949

L'avenue Van de Walle se termine rue de Pinchart ; elle se prolonge au-delà du carrefour par l'avenue Winston Churchill, laquelle croise l'avenue Franklin Roosevelt. Au bout de cette dernière se trouve l'avenue Robert Schuman.

Robert Schuman est né le 29 juin 1886 à Luxembourg, il est décédé le 4 septembre 1963 à Scy-Chazelles en Moselle.

Il est l'un des fondateurs de la construction européenne, avec Jean Monnet, Konrad Adenauer, Paul-Henri Spaak et Alcide De Gasperi. Né à Clausen, un faubourg de la ville de Luxembourg, Robert Schuman est Allemand de naissance. Il étudie le droit à Bonn, Berlin, Munich et Strasbourg et ouvre un cabinet d'avocat à Metz, en juin 1912.

1914, Première Guerre mondiale. Réformé pour raisons médicales, il est affecté comme simple soldat à l'administration territoriale. Après la guerre, l'Alsace et la Lorraine redeviennent françaises. Robert Schuman est membre de la commission municipale de Metz.

Devenu citoyen français par le traité de Versailles, il entre en 1919 au Parlement comme député de la Moselle. Il le restera jusqu'en 1940.

En mars 1940, Robert Schuman est nommé sous-secrétaire d'État pour les Réfugiés dans le gouvernement Reynaud. L'offensive allemande du 10 mai 1940 déborde l'armée française, elle doit cesser le combat. Pétain prend le pouvoir, Robert Schuman reste à son poste de sous-secrétaire d'État. Le 10 juillet 1940, il vote pour les « pleins pouvoirs » au maréchal Pétain.

La Moselle est annexée par le Reich. Robert Schuman est arrêté par la Gestapo et mis au secret dans la prison de Metz, puis transféré à Neustadt en résidence surveillée. Il s'évade et rejoint la zone libre.

À la Libération, son vote des pleins pouvoirs à Pétain le rend inéligible et comme ancien ministre du gouvernement de Vichy, il est frappé « d'indignité nationale ». Robert Schuman écrit au général de Gaulle pour lui demander de revenir sur cette décision. Charles de Gaulle décide de faire classer l'affaire. La commission de la Haute Cour prononce un non-lieu et Robert Schuman peut à nouveau participer à la vie politique française. Il retrouve son siège de député de la Moselle de 1946 à 1962. Il est ministre des Finances en 1946, président du Conseil des ministres fin 1947, ministre des Affaires étrangères de 1948 à 1952.

Il participe aux négociations de tous les traités importants : Conseil de l'Europe, pacte de l'Atlantique Nord, CECA,... Devant la nécessité pour la France de se faire un allié de l'Allemagne, Jean Monnet rédige un projet de début de fédération européenne. Ce projet est accepté par les ministres des Affaires économiques du Royaume-Uni, du Benelux et de l'Italie, puis par Konrad Adenauer et enfin par le gouvernement Bidault.

Robert Schuman propose alors, par sa déclaration du 9 mai 1950, de placer la production franco-allemande du charbon et de l'acier sous la Haute Autorité d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Ce plan Schuman entraîne la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui est à l'origine de l'actuelle Union européenne. En commémoration de cet événement, le 9 mai a été déclaré « Jour de l'Europe. »

En 1953, chargé du dossier marocain comme ministre des Affaires étrangères, il s'oppose à la déposition de Mohammed V, et est évincé du gouvernement.

Son implication dans la construction européenne l'amène à avoir, durant les années 1950 et 1960, des contacts avec le Comité américain pour une Europe unie Il est

président du Mouvement européen de 1955 à 1961 et, de 1958 à 1960, le premier président du Parlement européen. A la fin de son mandat, ce parlement lui décerne le titre de « Père de l'Europe ».



Le monument devant la maison de Schuman à Scy-Chazelles. Les statues représentent quatre fondateurs de l'Europe - Alcide De Gasperi, Robert Schuman, Jean Monnet et Konrad Adenauer

x

x

x

Ont participé à ce numéro :

Edgard Vergucht, Anita Rigot-De Groeve, Christine Van de Goor & Pierre Michotte,
éditeur responsable.